

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - EMPRUNTS GARANTIS

B7.1

B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2023	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH DU MORBIHAN	2008	P	KERUDO 40 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 617 327,00 €	1 175 889,10 €	25	A	V	Livret A(Prefixé) + 0,45	3,95%	V	Livret A(Prefixé) + 0,45	A-1		17 050,54 €	37 559,31 €	
OPH DU MORBIHAN	2009	P	Rue Lionel Huette 6 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	304 000,00 €	212 183,85 €	26	A	V	Livret A(Prefixé) + (-) 0,7	1,80%	V	Livret A(Prefixé) + (-) 0,7	A-1		636,55 €	7 556,45 €	
OPH DU MORBIHAN	2009	P	Le Garrec/Coudé Nord 26 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 056 000,00 €	736 376,67 €	27	A	V	Livret A(Prefixé) + 0,25	1,50%	V	Livret A(Prefixé) + 0,25	A-1		16 568,48 €	23 097,76 €	
OPH DU MORBIHAN	2010	P	Le Gummen Ilot 9 - 4 logts	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 785 000,00 €	1 390 879,49 €	27	A	V	Livret A(Prefixé) + 0,25	1,50%	V	Livret A(Prefixé) + 0,25	A-1		10 431,80 €	44 826,25 €	
OPH DU MORBIHAN	2010	P	Le Gummen Réhabilitation 80 logts	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 050 000,00 €	608 638,45 €	12	A	V	Livret A(Prefixé) + 0,25	1,50%	V	Livret A(Prefixé) + 0,25	A-1		4 564,79 €	44 748,24 €	
OPH DU MORBIHAN	2011	P	Résidence Le Vallon de Roslev	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	779 000,00 €	596 665,71 €	29	A	V	Livret A(Prefixé) + (-) 0,2	1,80%	V	Livret A(Prefixé) + (-) 0,2	A-1		4 773,33 €	18 362,04 €	
OPH DU MORBIHAN	2011	P	Résidence Le Vallon de Roslev	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	299 000,00 €	237 769,12 €	29	A	V	Livret A(Prefixé) + 0,6	2,60%	V	Livret A(Prefixé) + 0,6	A-1		3 804,31 €	6 507,62 €	
OPH DU MORBIHAN	2011	P	Résidence Le Vallon de Roslev	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	612 000,00 €	486 671,21 €	29	A	V	Livret A(Prefixé) + 0,6	2,60%	V	Livret A(Prefixé) + 0,6	A-1		7 786,74 €	13 319,95 €	
OPH DU MORBIHAN	2012	P	8 Logts Rue du Pont Neuf, 10 logts Rue La Houille ,VEFA 10 logts Rue Coudé, Le Brix	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 188 038,64 €	1 726 836,60 €	29	T	V	Livret A(Prefixé) + (-) 0,13	2,12%	V	Livret A(Prefixé) + (-) 0,13	A-1		51 580,70 €	47 186,63 €	
OPH DU MORBIHAN	2012	P	Réaménagement Emprunts Compacts	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 075 360,40 €	645 788,89 €	14	A	V	Inflation INSEE hors tabac(Prefixé)	1,69%	V	Inflation INSEE hors tabac(Prefixé)	A-1		21 262,85 €	31 185,22 €	
OPH DU MORBIHAN	2012	P	Réaménagement Emprunts Compacts	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	738 888,43 €	443 546,35 €	14	A	V	Inflation INSEE hors tabac(Prefixé)	1,69%	V	Inflation INSEE hors tabac(Prefixé)	A-1		14 603,94 €	21 418,90 €	
OPH DU MORBIHAN	2012	P	Capitaine Gauvin	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	604 000,00 €	484 887,41 €	30	A	V	Livret A(Prefixé) + 0,6	2,85%	V	Livret A(Prefixé) + 0,6	A-1		12 607,07 €	12 719,49 €	
OPH DU MORBIHAN	2012	P	Capitaine Gauvin P.L.US	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	508 000,00 €	394 056,07 €	30	A	V	Livret A(Prefixé) + (-) 0,2	2,05%	V	Livret A(Prefixé) + (-) 0,2	A-1		7 093,01 €	11 674,19 €	
OPH DU MORBIHAN	2013	P	Foyer des Jeunes travailleurs - 1 place Hulot	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 757 800,00 €	1 406 901,50 €	30	A	V	Livret A(Prefixé) + (-) 0,2	2,05%	V	Livret A(Prefixé) + (-) 0,2	A-1		4 220,70 €	43 374,27 €	
OPH DU MORBIHAN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13 210,50 €	12 083,50 €	46	A	V	Livret A(Prefixé) + (-) 0,2	0,55%	V	Livret A(Prefixé) + (-) 0,2	A-1		217,50 €	235,43 €	
OPH DU MORBIHAN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	64 565,50 €	57 794,49 €	36	A	V	Livret A(Prefixé) + (-) 0,2	0,55%	V	Livret A(Prefixé) + (-) 0,2	A-1		1 040,30 €	1 470,72 €	
OPH DU MORBIHAN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	85 466,00 €	69 047,69 €	16	A	V	Livret A(Prefixé) + 0,6	1,35%	V	Livret A(Prefixé) + 0,6	A-1		1 795,24 €	3 911,30 €	
OPH DU MORBIHAN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	9 950,00 €	7 324,64 €	10	A	V	Livret A(Prefixé) + 0,6	1,35%	V	Livret A(Prefixé) + 0,6	A-1		117,19 €	634,17 €	
OPH DU MORBIHAN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	147 550,00 €	108 618,11 €	10	A	V	Livret A(Prefixé) + 0,6	1,35%	V	Livret A(Prefixé) + 0,6	A-1		1 737,89 €	9 404,18 €	
OPH DU MORBIHAN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	6 356,50 €	4 679,31 €	10	A	V	Livret A(Prefixé) + 0,6	1,35%	V	Livret A(Prefixé) + 0,6	A-1		74,87 €	405,14 €	
OPH DU MORBIHAN	2018	P	52 HILMO	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	5 315,81 €	2 468,54 €	4	A	V	Livret A(Prefixé) + 0,6	2,05%	V	Livret A(Prefixé) + 0,6	A-1		39,50 €	602,52 €	

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - EMPRUNTS GARANTIS

B7.1

B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2023	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH DU MORBIHAN	2018	P	48 HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4 987,19 €	2 315,92 €	4	A	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	1,60%	A-1		37,05 €	565,27 €	
OPH DU MORBIHAN	2018	P	60 Pavillons 1978, 60 HLM 1980, 6 Lgts 1980, FPA 1980, 27 lgts 1981, 29 lgts 1983, 34 lgts 1984, 34 lgts 1984	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 535 550,91 €	1 156 999,20 €	14	T	V	Livret A(Prefixé) + 1.2	V	Livret A(Prefixé) + 1.2	3,20%	A-1		43 972,92 €	68 608,79 €	
OPH DU MORBIHAN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	9 317,50 €	8 138,90 €	28	A	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	2,60%	A-1		211,61 €	221,65 €	
OPH DU MORBIHAN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11 181,01 €	9 766,69 €	28	A	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	2,60%	A-1		253,93 €	265,97 €	
OPH DU MORBIHAN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22 951,84 €	15 208,56 €	9	A	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	2,60%	A-1		395,42 €	1 567,06 €	
OPH DU MORBIHAN	2019	P	Réhabilitation 100 Lgts Le Goaner	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	255 011,71 €	145 113,04 €	5	A	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	2,60%	A-1		3 772,94 €	28 108,62 €	
OPH DU MORBIHAN	2019	P	Le Goaner	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	255 011,71 €	145 113,04 €	5	A	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	2,60%	A-1		3 772,94 €	28 108,62 €	
OPH DU MORBIHAN	2019	P	32 Lgts Rue du Pont Neuf, 27 Lgts Rue La Houille, lot 9 Gumenen, 13 lgts Rue Le Garrec, 16 Lgts VEFA Le Garrec, Kerudo 20 lgts, La Vernière 16 lgts, 9 lgts Parco	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	9 951 057,98 €	9 071 379,78 €	29	T	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	2,60%	A-1		297 194,70 €	2 181 146,41 €	
OPH DU MORBIHAN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	83 640,50 €	78 905,23 €	46	A	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	1,60%	A-1		1 262,48 €	1 263,56 €	
OPH DU MORBIHAN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	181 472,00 €	168 604,65 €	36	A	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	1,60%	A-1		2 697,67 €	3 629,43 €	
OPH DU MORBIHAN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	55 952,50 €	51 481,05 €	36	A	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	0,80%	A-1		411,85 €	1 271,77 €	
OPH DU MORBIHAN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	36 334,00 €	33 963,22 €	46	A	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	0,80%	A-1		271,71 €	646,28 €	
OPH DU MORBIHAN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11 700,00 €	8 612,89 €	10	A	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	1,60%	A-1		137,81 €	745,71 €	
OPH DU MORBIHAN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	94 052,00 €	87 383,20 €	37	A	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	1,60%	A-1		1 398,13 €	1 881,04 €	
OPH DU MORBIHAN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	75 120,50 €	69 117,23 €	37	A	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	0,80%	A-1		552,94 €	1 707,45 €	
OPH DU MORBIHAN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	54 443,00 €	50 890,60 €	47	A	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	0,80%	A-1		407,12 €	988,39 €	
OPH DU MORBIHAN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	116 948,00 €	110 327,04 €	47	A	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	1,60%	A-1		1 765,23 €	1 766,74 €	
OPH DU MORBIHAN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	40 000,00 €	40 000,00 €	37	A	F	Taux fixe à 0 %	F	Taux fixe à 0 %	0,00%	A-1		0,00 €	0,00 €	



ID : 056-215600073-20230201-D20230201_10-DE

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - EMPRUNTS GARANTIS

B7.1

B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2023	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH DU MORBIHAN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	300 000,00 €	276 297,37 €	22	A	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	2,60%	A-1		3 039,27 €	12 181,94 €	
OPH DU MORBIHAN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	160 000,00 €	147 416,98 €	23	A	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	2,60%	A-1		3 832,84 €	5 601,35 €	
OPH DU MORBIHAN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20 651,00 €	20 212,25 €	49	A	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	0,80%	A-1		161,70 €	338,99 €	
OPH DU MORBIHAN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27 037,50 €	26 329,44 €	39	A	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	0,80%	A-1		210,64 €	578,51 €	
OPH DU MORBIHAN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	50 748,00 €	49 828,86 €	49	A	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	1,60%	A-1		797,26 €	680,00 €	
OPH DU MORBIHAN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	84 998,50 €	83 050,38 €	39	A	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	1,60%	A-1		1 328,81 €	1 554,08 €	
OPH DU MORBIHAN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28 000,00 €	26 690,83 €	19	A	F	Taux fixe à 0.7 %	F	Taux fixe à 0.7 %	0,70%	A-1		186,84 €	1 318,34 €	
OPH DU MORBIHAN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20 000,00 €	20 000,00 €	38	A	F	Taux fixe à 0 %	F	Taux fixe à 0 %	0,00%	A-1		0,00 €	0,00 €	
OPH DU MORBIHAN	2021	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 293,50 €	3 044,68 €	11	A	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	0,80%	A-1		24,36 €	235,64 €	
OPH DU MORBIHAN	2021	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27 429,00 €	25 454,78 €	11	A	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	1,60%	A-1		407,28 €	1 879,92 €	
OPHLM DE VANNES	2012	P	Le Vallon de Rostlevel 26 logis	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	693 673,00 €	556 876,35 €	30	A	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	2,85%	A-1		14 478,79 €	14 607,89 €	
OPHLM DE VANNES	2012	P	Le Vallon de Rostlevel 26 logis	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	248 802,00 €	212 621,98 €	40	A	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	2,85%	A-1		5 528,17 €	3 835,79 €	
OPHLM DE VANNES	2012	P	Le Vallon de Rostlevel 26 logis	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	398 127,00 €	308 827,52 €	30	A	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	1,80%	A-1		5 558,90 €	9 149,23 €	
OPHLM DE VANNES	2012	P	Le Vallon de Rostlevel 26 logis	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	165 798,00 €	137 099,68 €	40	A	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	1,80%	A-1		2 467,79 €	2 921,86 €	
OPHLM DE VANNES	2013	P	Le Parc de KERFANY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 252 655,00 €	1 051 605,35 €	32	A	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	1,60%	A-1		16 825,69 €	25 421,20 €	
OPHLM DE VANNES	2013	P	Le Parc de KERFANY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	442 977,50 €	361 532,56 €	32	A	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	0,80%	A-1		2 892,26 €	9 958,29 €	
SA ARMORIQUE HABITAT	2014	P		Comité Interprofessionnel du logement	120 000,00 €	96 949,14 €	32	A	V	(Livret A(Prefixé)-2.25)-Floor 2.5 sur Livret A(Prefixé)	V	(Livret A(Prefixé)-2.25)-Floor 2.5 sur Livret A(Prefixé)	0,25%	A-1		242,37 €	2 913,87 €	
SA HLM LES AJONCS	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	537 887,00 €	438 492,88 €	32	A	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	0,80%	A-1		3 507,94 €	11 504,83 €	
SA HLM LES AJONCS	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	205 535,00 €	175 897,84 €	42	A	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	0,80%	A-1		1 407,18 €	3 303,81 €	
SA HLM ARMORIQUE	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	358 007,00 €	300 515,66 €	32	A	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	V	Livret A(Prefixé) + (-0.2)	0,80%	A-1		2 404,13 €	7 983,47 €	
SA HLM ARMORIQUE	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	588 473,50 €	506 308,74 €	32	A	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	1,60%	A-1		8 100,94 €	11 766,65 €	

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - EMPRUNTS GARANTIS

B7.1

B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2023	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM ARMORIQUE	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	795 918,00 €	668 174,10 €	32	A	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	1,60%	V	1,60%	A-1		10 680,79 €	16 152,25 €
SA HLM ARMORIQUE	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	344 568,00 €	281 216,44 €	32	A	V	Livret A(Prefixé) + (-) 0.2)	V	0,80%	V	0,80%	A-1		2 249,73 €	7 746,01 €
LE FOYER D'ARMOR	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	111 789,00 €	100 654,80 €	34	A	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	1,35%	V	1,60%	A-1		1 610,48 €	2 026,07 €
LE FOYER D'ARMOR	2016	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	39 794,00 €	35 396,37 €	34	A	V	Livret A(Prefixé) + (-) 0.2)	V	0,55%	V	0,80%	A-1		283,17 €	834,16 €
SACP LE LOGIS BRETON	2016	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	272 043,00 €	488 350,65 €	35	A	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	1,35%	V	2,60%	A-1		12 687,12 €	9 829,93 €
SACP LE LOGIS BRETON	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	109 675,00 €	103 534,23 €	45	A	V	Livret A(Prefixé) + 0.6	V	1,35%	V	2,60%	A-1		2 681,89 €	1 436,04 €
SACP LE LOGIS BRETON	2016	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	185 328,00 €	165 266,64 €	35	A	V	Livret A(Prefixé) + (-) 0.2)	V	0,55%	V	1,80%	A-1		2 974,80 €	3 894,70 €
SACP LE LOGIS BRETON	2016	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	37 847,50 €	34 711,78 €	45	A	V	Livret A(Prefixé) + (-) 0.2)	V	0,55%	V	1,80%	A-1		624,81 €	597,35 €
SACP LE LOGIS BRETON	2012	C	Rue Capitaine GAUVIN - Villa Québec	CREDIT AGRICOLE	1 910 000,00 €	1 373 305,92 €	22	T	V	Livret A(Prefixé) + 1	V	3,29%	V	3,03%	A-1		50 551,87 €	63 140,48 €
SACP LE LOGIS BRETON	2012	C	Rue du Pont Neuf - Central Park	CREDIT AGRICOLE	1 635 000,00 €	1 080 000,00 €	20	T	V	Livret A(Prefixé) + 1	V	3,29%	V	3,03%	A-1		40 057,50 €	54 500,00 €
TOTAL GENERAL					64 003 509,74 €	49 056 429,30 €											1 135 921,51 €	1 753 343,49 €

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV

B7.2

B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

	Valeur en euros
Calcul du ratio de l'article L. 4253-1 du CGCT	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A - €
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B - €
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 2 889 265,00 €
Provisions pour garanties d'emprunts	D - €
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 2 889 265,00 €
Recettes réelles de fonctionnement	II 21 052 650,99 €

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II 13,72%
---	----------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



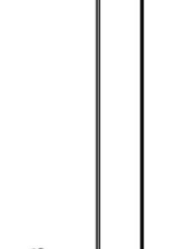
IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	0,00	0,00	0,00
8027	0,00	0,00	0,00
8028			
Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)			
Subvention à recevoir par annuité			
Autres engagements reçus			
Recette grevée d'affectation spéciale (2)	0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises			

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.



IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)				
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		55,00	2,51	57,51	57,51	47,11	6,50	53,61	6,50	53,61
Adjoint administratif pal 1 cl	C	14,00	0,00	14,00	14,00	13,40	0,00	13,40	0,00	13,40
Adjoint administratif pal 2 cl	C	6,00	0,00	6,00	6,00	6,00	0,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint administratif terr.	C	15,00	1,10	16,10	16,10	11,80	2,00	13,80	2,00	13,80
Attaché	A	6,00	0,50	6,50	6,50	4,00	1,50	5,50	1,50	5,50
Attaché principal	A	4,00	0,00	4,00	4,00	3,00	1,00	4,00	1,00	4,00
Rédacteur	B	6,00	0,91	6,91	6,91	4,91	2,00	6,91	2,00	6,91
Rédacteur principal 1 cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		90,80	10,52	101,32	101,32	90,12	7,47	97,59	7,47	97,59
Adjoint technique pal 1 cl	C	31,00	0,86	31,86	31,86	29,66	0,00	29,66	0,00	29,66
Adjoint technique pal 2 cl	C	15,00	2,29	17,29	17,29	17,29	0,00	17,29	0,00	17,29
Adjoint technique territorial	C	14,00	7,37	21,37	21,37	14,37	6,47	20,84	6,47	20,84
Agent de maîtrise	C	9,00	0,00	9,00	9,00	8,00	0,00	8,00	0,00	8,00
Agent de maîtrise principal	C	8,80	0,00	8,80	8,80	8,80	0,00	8,80	0,00	8,80
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 1 cl	B	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00	0,00	5,00	0,00	5,00
Technicien principal de 2 cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	2,00	1,00	3,00	1,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		5,80	0,00	5,80	5,80	5,80	0,00	5,80	0,00	5,80
Agent spéc pal écoles mat 1 cl	C	4,80	0,00	4,80	4,80	4,80	0,00	4,80	0,00	4,80
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Educateur A.P.S. pal 1er cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00



GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PL		TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES		
FILIERE CULTURELLE (h)		13,00	5,79	18,79	15,04	3,35	18,39
Adjoint du patrimoine pal 1 cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint du patrimoine pal 2 cl	C	2,00	0,80	2,80	2,60	0,00	2,60
Adjoint territorial patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistant conservation pal 1c	B	2,00	0,00	2,00	0,80	1,00	1,80
Assistant conservation pal 2c	B	1,00	0,91	1,91	1,91	0,00	1,91
Assistant de conservation	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	1,00	2,48	3,48	3,38	0,10	3,48
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	1,00	1,60	2,60	1,35	1,25	2,60
FILIERE ANIMATION (i)		24,20	4,14	28,34	28,34	0,00	28,34
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	4,60	0,00	4,60	4,60	0,00	4,60
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	5,60	1,51	7,11	7,11	0,00	7,11
Adjoint territorial animation	C	8,00	2,63	10,63	10,63	0,00	10,63
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 1ère cl	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Animateur principal de 2ème cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Brigadier-chef principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Chef service de police pal 2cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		195,80	22,96	218,76	192,41	17,32	209,73

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat
		Index (8)	Euros	
	OTR	0	0,00	A
	OTR	0	0,00	A
A	TECH	611	0,00	A
B	ADM	452	0,00	A
TOTAL GENERAL			0,00	

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MS : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMIP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Moiti du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1* : Croissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Croissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6* : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
343-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (GDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
17/06/2009 - CONCESSION D'UN SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ENERGIE CALORIFIQUE	COFELY SERVICES GDF SUEZ	COFELY SERVICES AGENCE BRETAGNE	SA	33 500,00
Détention d'une part du capital				
18/12/2000 - DETENTION D'UNE PART DE CAPITAL	CAISSE D'EPARGNE DE BRETAGNE	SA	BANQUE COOPERATIVE	4 996,00
17/02/2015 - PRISE DE PARTICIPATION	CIE DES PORTS DU MOBIHAN	SAPL Compagnie des Ports du Morbihan	STE ANONYME PUBLIQUE LOCALE	20 010,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
31/03/2015 - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	OGEC GABRIEL DESHAYES	OGEC GABRIEL DESHAYES	ASSOCIATION	166 156,00
31/03/2015 - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	OGEC STE THERESE	OGEC STE THERESE	ASSOCIATION	113 658,00
31/03/2015 - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	AEP ECOLE DIWAN	AEP ECOLE DIWAN	ASSOCIATION	8 388,00
31/03/2015 - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	CCAS AURAY	CCAS AURAY	ETABLISSEMENT PUBLIC	675 000,00
31/03/2015 - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	MAISON D'ANIMATION ET DES LOISIRS	MAISON D'ANIMATION ET DES LOISIRS	ASSOCIATION LOI 1901	60 820,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
SYNDICAT MIXTE DU PAYS D'AURAY			0,00
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES MORBIHAN			0,00
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE SECOURS			351 000,00
SYND PARC NATUREL REG. GOLFE MHAN (EX SIAGM)			20 000,00
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE	01/01/2014	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TP2, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 897 414,49	I 1 897 414,49
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 824 414,49	1 824 414,49
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 821 414,49	1 821 414,49
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	3 000,00	3 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		73 000,00	73 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	73 000,00	73 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 897 414,49	1 565 756,16	1 899 512,90	5 362 683,55

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.



IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 415 656,10	III 4 415 656,10
Ressources propres externes de l'année (a)		990 000,00	990 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	800 000,00	800 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	190 000,00	190 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		3 425 656,10	3 425 656,10
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00	0,00
28031	Frais d'études	950 000,00	950 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	0,00	0,00
28051		0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	20 000,00



Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement		2 455 656,10

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 415 656,10	636 945,00	0,00	2 828 324,06	7 880 925,16

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 5 362 683,55
Ressources propres disponibles	IV 7 880 925,16
Solde	V = IV - II (8) 2 518 241,61

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
 (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
 (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
 (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
 (8) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/01/2023

Présenté par Mme Le Maire (1),

A salle du Conseil Municipal Hôtel de ville Place de la République Auray, le 01/02/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A salle du Conseil Municipal Hôtel de ville Place de la République Auray, le 01/02/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

AGENEAU Adeline	
ALLAIN Ronan	
BASTIDE Julien	
CYFFERS Pierre-Yves	
DEVINGT Myriam	
DUBOIS Marie	
FERNANDEZ Adeline	
GEINDRE Patrick	
GUEMY Nathalie	
GUILLEMET Jean-François	
GUYOT Benoit	
HAREL Aurore	
HENRIO Frédérique	
HERVIO Emmanuelle	
KERGOSIEN Pierrick	
LASBLEY Edouard	
LE CROM Marie	
LE GUENNEC Jean-Baptiste	
LE ROL Benoit	
LE SCOUARNEC Pierre	

ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES



MAHEO Jean-Yves	
MASSON Claire	
NAEL Françoise	
NICOL Gurvan	
NORMAND Charlotte	
PARENT MER Claire	
QUILLAY Guénola	
RENAULT Stéphane	
SAUVAGEOT Jean-Pierre	
SIMON Chantal	
SPILBAUER Céline	
VERGNE Bertrand	

Certifié exécutoire par Mme Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Le 23/01/2023



ACTIONS MENÉES PAR LES SERVICES MUNICIPAUX EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (DD)

- BILAN 2022 -

Pour les communes et EPCI de plus de 50 000 habitants, le rapport sur la situation en matière de développement durable s'intéresse au fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Sans être tenue par les articles L.2311-1-1, L.3311-2 et L.4310-1 du CGCT compte tenu de sa strate démographique, la Ville a souhaité présenter les actions portées en matière de développement durable, en annexe du budget 2023.

PREAMBULE

En 2011, un Agenda 21 a été adopté en Conseil Municipal à Auray. Un programme de 36 actions avait été défini en lien avec les élus, les services, les acteurs du territoire et la population, suivant les enjeux prioritaires identifiés :

Enjeu 1

Orienter Auray vers la sobriété énergétique et les énergies renouvelables

Enjeu 2

Concevoir une ville économe en espace et favoriser le développement des déplacements doux

Enjeu 3

Préserver la richesse des patrimoines naturel et historique et économiser les ressources

Enjeu 4

Diffuser le développement durable dans la Cité: équité, cohésion sociale et éducation citoyenne

Enjeu 5

Favoriser le développement économique responsable et solidaire de la Cité

Enjeu 6

Mutualiser les expériences en matière de développement durable et initier un travail collectif à l'échelle intercommunale

Par délibération en Conseil Municipal du 30 juin 2015, ce programme d'action a été révisé afin de :

- se recentrer sur le cœur des compétences de la Commune,
- supprimer certaines actions qui se sont trouvées dépassées par les obligations réglementaires intervenues après 2011,

- regrouper certaines actions par souci de simplification,
- se recentrer sur des objectifs quantifiables et utiles aux services et aux élus,
- maintenir dans l'agenda 21 les enjeux de niveau intercommunal dans une rubrique dédiée.

Fin 2019, une série d'entretiens a été réalisée avec les différents services impliqués dans l'Agenda 21.

Il est ressorti que les tableaux d'indicateurs étaient fastidieux à compléter et qu'il semblait nécessaire de repenser le dispositif :



- certains objectifs atteints ;
- une évolution de l'organisation de travail dans les services / des projets portés/ des logiciels, rendant l'évolution des indicateurs peu interprétable ;
- des indicateurs relatifs à des actions suivies par des partenaires extérieurs difficiles à renseigner ;
- de nombreuses initiatives portées par les services en matière de développement durable et non valorisées à travers le tableau bilan.

Comme celui réalisé en 2021, le bilan qui va suivre a été établi à partir d'une série d'échanges et d'entretiens réalisée en décembre et janvier avec les services. Il rend compte des actions menées en lien avec des thématiques du développement durable durant l'année 2022. Certaines sont des actions qui s'inscrivent directement dans le cœur de leurs missions (Service DD, CCAS, Service Politique de la Ville, DAC, DEEJ, Service des Sports par ex.) et qui sont donc poursuivies chaque année, voire renforcées, d'autres sont des initiatives nouvelles.

Le bilan 2022 reste présenté de manière à illustrer les Objectifs de Développement Durable (ODD) auxquels les actions renvoient.

Pour mémoire, les ODD dont il est question sont ceux que les 193 Etats membre de l'ONU se sont engagés à atteindre collectivement à l'horizon 2030. Les 17 objectifs de développement durable sont les suivants :



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)	ACTIONS MISES EN ŒUVRE	SERVICE(S) RÉFÉRENT(S)	Renforcement / Poursuite
<p>Éliminer l'extrême pauvreté et la faim</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Parc de logements d'urgence étendu avec 2 logements supplémentaires (Rue Pierre et Marie Curie ; Rue L. Huette) Récupération et redistribution de mobilier et d'électroménager auprès des publics précaires Une partie des achats de denrées alimentaires issue du commerce équitable 	<p>CCAS</p> <p>CCAS</p> <p>Serv DD / CCAS / DICRP</p>	<p>Renforcement</p> <p>Poursuite</p> <p>Poursuite</p>
<p>Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture biologique</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition et démarrage du chantier de remise en état d'une ferme maraîchère de 4,5ha aux portes de la Ville pour approvisionner les cuisines municipales en légumes bio. Plantation de vergers solidaires (trentaine d'arbres fruitiers) dans les quartiers du Gumenen et du Parco (budget participatif) Installation sur l'espace public de 3 garde-mangers solidaires au niveau de la gare, du parking Keriolet et du Bel Air (budget participatif), qui seront gérés dans le cadre du dispositif argent de poche 	<p>Service DD / Equipe Esp Verts / Equipe bâtiments</p> <p>Serv pol de la ville / Equipe Esp Verts</p> <p>Serv Politique de la Ville / DSTS / DEEJ (Serv jeunesse)</p>	<p>Nouveauté</p> <p>Nouveauté</p> <p>Nouveauté</p>
<p>Travaux réalisés à l'Oasis du Parco Pointer en vue d'augmenter et de diversifier la production nourricière avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction d'une serre 	<p>Augmentation de la part de bio dans la confection des repas du Bocéno, du multi-accueil, des goûters pour la garderie et l'accueil de loisirs et dans les pots proposés par la Ville</p>	<p>CCAS / DEEJ / DICRP</p>	<p>Renforcement</p>

- Agrandissement de l'Oasis			
. Mise en place de plantations comestibles en bas d'immeuble dans le cadre du fonds de participation des habitants au Gumenen	Serv Pol de la Ville	Renforcement	
. Collecte banque alimentaire avec une participation des jeunes (DEEJ - Serv jeunesse) / Distribution de colis alimentaires aux bénéficiaires du CCAS	CCAS	Poursuite	
. Service de portage des repas à domicile proposé aux personnes rencontrant ponctuellement ou durablement des difficultés à confectionner leurs repas	CCAS	Poursuite	
. Organisation d'ateliers « cuisine du monde » avec des repas partagés avec les participants	Serv Pol de la Ville / Babelcook	Poursuite	
. Tous les dimanches, proposition de repas partagés avec les personnes isolées au Lieu-Dit (denrées en partie récupérées)	Serv Pol de la Ville / Le Lieu-Dit	Poursuite	
. Mise à disposition de parcelles dans les jardins familiaux pour des ménages qui n'ont pas de jardin (attribution sous condition de revenus) suivant des pratiques respectueuses de l'environnement	CCAS	Poursuite	
. Mise en place d'installations pour rendre le sport accessible à tous sur l'espace public : modules de skate, modules de jeux/détente installés dans la ville (tables de teqball, ping pong, jeux d'échec, baby-foot), modules d'escalade au Parc Treulen (budget participatif), ouverture du hangar La Fraiche avec des modules de skate indoor, création de 2 terrains de basket 3x3 au stade du Loch	Serv Sport / Serv Pol de la Ville /	Nouveauté	

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge





<p>. Ouverture d'un espace fitness gratuit pour les mineurs à l'Espace Jeunesse / Conventionnement en cours avec l'association G. Deshayes pour faciliter l'accès des jeunes en situation de handicap</p>	<p>DEEJ (Serv Jeunesse)</p>	<p>Nouveauté</p>
<p>. Organisation sur les QPV d'ateliers sport-santé tous les lundis (hors vacances scol) pour les personnes de + de 60 ans</p>	<p>Serv. Pol de la Ville / UFOLEP</p>	<p>Nouveauté</p>
<p>. De mars à octobre, programme « les dimanches en forme » ouvert à tous et gratuit (stretching, renforcement musculaire, etc.)</p>	<p>Serv. Pol de la Ville / MAL</p>	<p>Nouveauté</p>
<p>. Organisation d'ateliers parents/enfants/grands-parents autour du bien vivre en famille</p>	<p>Serv. Pol de la Ville</p>	<p>Nouveauté</p>
<p>. Des ateliers de formation aux gestes de 1^{er} secours</p> <ul style="list-style-type: none"> - auprès du grand public - lors de séjours de sauvetage en mer - étendus auprès des enfants de CE1 de l'ensemble des écoles (publiques et privées) - auprès des enfants de l'ALSH et à l'Espace Jeunesse 	<p>DEEJ</p>	<p>Nouveauté Nouveauté Renforcement Poursuite</p>
<p>. Soutien aux clubs sportifs par l'entretien et l'évolution des structures : mise à disposition de structures provisoires pour le club de boxe (400m²) et l gymnastique (600m²); reconstruction du club de tennis ; changement de destination du stade du Loch au profit du club de rugby ; aménagement d'un terrain de basket 3 x 3 autour de la piste d'athlétisme ; réhabilitation des terrains extérieurs de pétanques et de boules bretonnes, construction d'un espace de convivialité et de tribunes au complexe sportif de ty coat (à venir 2023)</p>	<p>Serv Sport</p>	<p>Renforcement</p>
<p>. Dispositif « sport an aire » pour accompagner financièrement les familles et favoriser l'accès à la pratique sportive</p>	<p>Serv Sport</p>	<p>Renforcement</p>



	<p>. Organisation de manifestations sportives (ex : L'Alréenne, Fête du sport,)</p> <p>. Ateliers/animations proposés aux élèves de maternelle et d'élémentaire dans toutes les écoles sur le temps de la pause méridienne (équilibre alimentaire, brossage de dents, activités sportives, etc.)</p> <p>. Des ateliers et semaines thématiques autour du "bien-être" proposés aux enfants de l'ALSH (relaxation, sophrologie, yoga sensoriel, méditation, stretching, découverte musicale, théâtre, médiation animale, etc.)</p> <p>. Des actions ciblées en direction des seniors : Cours de gym, bibliothèque, mémoire, lotos, loisirs créatifs, etc.</p> <p>. Des animations gratuites pour favoriser les rencontres intergénérationnelles : concerts, expositions, spectacles, initiation à la danse</p>			
<p>Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p>	<p>. Formation des habitants pour les rendre acteurs des choix réalisés : groupe de lecteurs acquéreurs à la médiathèque (classe CM1-CM2), citoyens programmeurs à Athéna, inventaire participatif des maisons à pans de bois, participation des groupes de musique aux choix qui concernent les studios de répétition, concertation sur le schéma d'éclairage public, sur la création du skatepark, sur la programmation culturelle, ouverture à la population de certains groupes de travail (mobilité, jeunesse, alimentation, nature en ville)</p>		<p>Ens des services de la DAC, DSTS, DEEJ, Service DD</p>	<p>Nouveauté</p>



<p>. Lancement d'un AMI pour redémarrer l'exploitation de la ferme maraîchère municipale sous la forme d'un chantier d'insertion proposant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un parcours de formation diplômant aux salariés afin qu'ils puissent monter en compétences techniques dans le domaine du maraîchage - des activités à destination du grand public et des écoles afin de les sensibiliser à l'alimentation durable 		
<p>. Mise en place d'une permanence mensuelle d'information sur les dispositifs de formation, d'accompagnement et de financement existants pour faciliter le retour à l'emploi</p>	<p>Serv Pol de la Ville</p>	<p>Nouveauté</p>
<p>. Pour tous les CM1-CM2 de l'école Tabarly (Projet Orchestre à l'école) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'ateliers de pratique instrumentale sur 2 ans, participation à des concerts - Mise en place de rencontre d'artistes et des métiers de la musique (luthiers), découverte de concerts, participation à des événements culturels croisés 	<p>Ecole de Musique / DEEJ</p>	<p>Nouveauté</p>
<p>. Acquisition de livres permettant de faciliter l'accès à la lecture des personnes dyslexiques ou souffrant d'un handicap visuel</p>	<p>Médiathèque</p>	<p>Nouveauté</p>
<p>- Proposition de rendez-vous à partager parents/enfants (ateliers éveil musical parents/enfants, apéro-philos, apartés, ...)</p>	<p>Ecole de musique</p>	<p>Nouveauté</p>
<p>. Projet "Des Livres à soi" pour former des médiateurs du livre et renforcer les liens parents-enfants dans des familles éloignées du livre</p>	<p>Médiathèque / DEEJ / Serv Pol de la Ville / centre social</p>	<p>Nouveauté</p>
<p>. Pour encourager l'apprentissage de la musique et la pratique collective chez les adultes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil des adultes au sein des ateliers de pratique collective et du cursus musical de l'école de musique - Création de 2 studios de musique avec tarif plancher pour les musiciens du territoire et ceux de l'école municipale de musique 	<p>Ecole de musique</p> <p>Vie associative</p>	<p>Poursuite</p> <p>Nouveauté</p>

<p>Mise en place de dispositifs pour faciliter l'autonomie financière des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dispositif argent de poche pour les 15-17 ans leur permettant d'effectuer des missions dans les services municipaux et de recevoir une indemnité - Formation baby sitting à destinations des jeunes en recherche d'enfants à garder (Inklus formation PSC1) / organisation de soirées baby sitting dating (rencontre familles/jeunes) 	<p>DEEJ (Serv Jeunesse)</p>	<p>Renforcement</p>
<p>Des animations culturelles organisées "hors les murs" pour se rapprocher des différents publics (ouverture de la saison culturelle d'Athéna dans les QPV, / Ecole de Musique ateliers /spectacles dans les EHPADs, dans les écoles, au sein des communes de Brech et Pluneret sur l'espace public, etc.)</p>	<p>Centre culturel Athéna / Ecole de Musique</p>	<p>Renforcement</p>
<p>Augmentation du nombre de points proposant un fonds documentaire en libre accès sur l'espace public avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 boîtes à livres (St Goustan, Pl Notre dame, Gumenen), - 2 « cabines de pages » (Place Thiese et Parvis du Gumenen) <p>Ces structures seront gérées et entretenues par les jeunes du service jeunesse dans le cadre du dispositif argent de poche</p>	<p>Médiathèque / Serv Pol de la ville / DEEJ (Serv jeunesse)</p>	<p>Renforcement</p>
<p>Organisation d'ateliers musique initiation/renforcement individuels. Coaching collectif pour apprendre à jouer ensemble, participation à des événements culturels (fête de la musique...)</p>	<p>DEEJ (Serv jeunesse)</p>	<p>Renforcement</p>
<p>Mise en œuvre du programme de réussite éducative dans les QPV avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> > des Clubs Coup de Pouce CLE (CP) et CLEM (CE1) à Tabarly qui intègrent des ateliers de lecture, de découverte sur le patrimoine historique, de sensibilisation au DD, de médiation par l'animal, etc. > Un club langage (Maternelle GS) avec des ateliers durant l'année (yoga sensoriel, etc.) 	<p>DEEJ (PRE)</p>	<p>Poursuite</p>
<p>Accompagnement à la scolarité des 6e et 5e (Contrat Local d'accompagnement à la scolarité)</p>	<p>DEEJ (Serv Jeunesse)</p>	<p>Poursuite</p>

<p>Fond d'aide et initiatives jeunes (FAIJ) : Bourse allouée pour financer le BAFA, un projet mobilité ou pour accompagner les jeunes dans leurs projets</p>	<p>DEEEJ (Serv Jeunesse)</p>	<p>Poursuite</p>
<p>. Ateliers d'informations/préventions/orientations dans les établissements scolaires (primaires et secondaires) et au PIJ (mercredis de l'info)</p>	<p>DEEEJ (Serv Jeunesse)</p>	<p>Poursuite</p>
<p>. Jeux des parents : temps d'échanges destinés aux parents d'adolescents sur des problématiques liés à l'éducation</p>	<p>DEEEJ (Serv Jeunesse)</p>	<p>Poursuite</p>
<p>. Classes de découvertes au Centre de Ker Yvonnick à Locmariaquer (3 écoles - 21 classes, soit plus de 400 enfants accueillis) qui permettent d'aborder les thèmes de la nature, la mer, la biodiversité, le DD et la préservation du patrimoine</p>	<p>DEEEJ</p>	<p>Poursuite</p>
<p>. Séjours sportifs et culturels proposés aux jeunes pour qu'ils puissent partir en vacances</p>	<p>DEEEJ (Serv Jeunesse)</p>	<p>Poursuite</p>
<p>. Des animations Nature proposées tout au long de l'année le mercredi et pendant les vacances scolaires à l'ALSH Arlequin (3-4 ans / 5-7 ans / 8-12 ans) avec des ateliers de découverte, de sensibilisation et de protection de la nature (jardin pédagogique, forêts, bords de mer)</p>	<p>DEEEJ</p>	<p>Poursuite</p>
<p>. Des ateliers et animations proposés gratuitement tout au long de l'année pour initier le public de tout âge à la lecture, la littérature, la philo, etc.</p>	<p>Médiathèque</p>	<p>Poursuite</p>
<p>. Des ateliers et animations sur différents thèmes proposés en pieds d'immeuble dans les QPV</p>	<p>Serv Pol de la Ville</p>	<p>Poursuite</p>
<p>. Élargissement des contenus disponibles en ligne avec la mise en réseau de la médiathèque - Médiation pour faire connaître au public les contenus accessibles en ligne (fonds documentaire + auto-formation)</p>	<p>Médiathèque</p>	<p>Poursuite</p>
<p>. Ateliers d'initiation à l'usage des outils numériques</p>	<p>Médiathèque</p>	<p>Poursuite</p>

<p>Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</p> 	<p>. Des cours d'alphabétisation (français et langues étrangères) gratuits proposés pour les adultes</p>	<p>Serv Pol de la Ville / CLEAS</p>	
<p>Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau</p> 	<p>. Elaboration d'un contrat de lutte contre les violences sexistes et sexuelles</p> <p>. Mise en lumière de combats historiques menés par des femmes (exposition vivre à en mourir, conférence "Femmes dans la Résistance, engagements et combats</p> <p>. Semaine de sensibilisation et de prévention sur les violences sexistes et sexuelles (débats ouverts à tous, débat lycéen, ciné-débat, ouv d'un nouvel espace d'accueil dédié aux victimes à la gendarmerie, création d'un annuaire de numéros d'urgences, etc.)</p> <p>. Des cours d'alphabétisation pour les parents proposés à l'école mat Tabarly en partenariat avec le CLEAS avec une prise en charge des enfants des enfants non scolarisés pendant le cours</p> <p>. Des ateliers-débats avec les 5^{ème} animés par les petits-débrouillards sur les question de cyber-harcèlement et de genre</p> <p>. Amélioration de l'accès à l'eau pour les personnes vulnérables avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition d'eau potable au niveau des garde-mangers solidaires - Mise en place de maraudes pendant l'été avec distribution d'eau sur l'espace public 	<p>DGS / CCAS / Police municipale/ Serv Pol de la Ville</p> <p>DICRP</p> <p>DGS / Centre social / Serv Pol de la Ville</p> <p>DEEJ / PRE</p> <p>Serv Pol de la Ville</p> <p>Serv Pol de la ville</p>	<p>Nouveauté</p> <p>Nouveauté</p> <p>Nouveauté</p> <p>Nouveauté</p> <p>Nouveauté</p> <p>Nouveauté</p>

<p>Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable</p> 	<p>Travaux Av de l'Océan avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement de certains tronçons de pluvial enterrés par des noues - Désimperméabilisation d'une partie de la voirie <p>Collecte et utilisation des eaux de pluie (mise en place d'un nouveau récupérateur au Bocéno)</p> <p>Collecte et recyclage des huiles usagées (Cuisines, Garage)</p>	<p>DSTO</p> <p>DSTS</p> <p>CCAS / Magasin (CTM)</p> <p>Poursuite</p>	<p>Renforcement</p>
<p>Promouvoir une croissance économique soutenue, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</p> 	<p>Mise en service des panneaux photovoltaïques installés à la MAL</p> <p>Étude de la mise en place de panneaux en autoconsommation collective sur plusieurs bâtiments communaux : Athéna, Complexe sportif La Forêt, Tennis, Centre Technique Municipal, future cuisine municipale</p> <p>Modification du PLU qui vise à préserver le commerce de proximité et le dynamisme de secteurs en orientant l'implantation des nouveaux commerces suivant leur taille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation des commerces de détail <300m² possible uniquement sur les secteurs du Gumenen, Saint Goustan, CV et Gare (création de 4 "centralités commerciales" mêlant logements et commerces) - Implantation des commerces de grande superficie possible uniquement en ZAC <p>Accompagnement à l'ouverture d'une épicerie de quartier en QPV</p>	<p>DSTS</p> <p>DSTS</p> <p>DU</p>	<p>Nouveauté</p> <p>Nouveauté</p> <p>Nouveauté</p>
	<p>Serv Pol de la ville</p>	<p>Serv Pol de la ville</p>	<p>Nouveauté</p>

<p>Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</p> 	<p>. Participation de la Ville d'Auray à la Quinzaine du Commerce Equitable en vue de sensibiliser un large public aux enjeux associés à cette alternative</p> <p>. Contrats/partenariats avec des entreprises d'insertion (La feuille d'Erable, Book Hémisphère) / ESAT (approvisionnement en légumes bio, service traiteur)</p> <p>. Soutien à l'agriculture et l'artisanat local : - en relocalisant une partie des approvisionnements - en favorisant les commerces de bouches qui utilisent des produits bio et locaux lors des manifestations</p> <p>. Actions en faveur d'un retour à l'emploi (Permanences mensuelles, Route de l'emploi, Cités Lab Auray, etc.)</p>	<p>Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre</p> 	<p>DSTS</p> <p>Serv Pol de la Ville / Région</p> <p>Serv Commande Publique</p> <p>Serv Pol de la ville</p> <p>DU</p>	<p>Nouveauté</p> <p>Renforcement</p> <p>Renforcement</p> <p>Poursuite</p>
<p>Modifications dans le PLU : - qui facilitent l'accès au logement pour les primo-accédants avec l'instauration du Bail Réel Solidaire (BRS) - qui favorisent la mixité dans les programmes neufs >10 logts avec une augmentation de la part de logements aidés (30 % en zones urbanisées constructibles hors QPV, 40 % sur les secteurs soumis à une OAP)</p>	<p>. Modifications dans le PLU : - qui facilitent l'accès au logement pour les primo-accédants avec l'instauration du Bail Réel Solidaire (BRS) - qui favorisent la mixité dans les programmes neufs >10 logts avec une augmentation de la part de logements aidés (30 % en zones urbanisées constructibles hors QPV, 40 % sur les secteurs soumis à une OAP)</p>	<p>Nouveauté</p> <p>Renforcement</p>		

. Propositions de sorties en familles (ile aux moines, zoo de Branhéré, cité de la voile à Lorient)

. De nombreuses manifestations proposées gratuitement sur l'espace public (Carnaval, fête de la musique, fête du sport, tout Auray roule, concerts, ouverture de la saison culturelle, Semaine des arts urbains, Escalpe photos, spectacles hors les murs, journées du patrimoine, quartiers de printemps, d'été, d'automne, SADD, Summer tean's break, etc.)

. Proposition de services de transport pour tous (Transport A la Demande, Location solidaire de voiture)

. Politique tarifaire des services municipaux qui intègre un tarif solidaire

. Mise en place d'ateliers de formation aux outils numériques personnalisés

. Utilisation de la plateforme IdCity pour faciliter les processus de consultation/concertation avec la population

Faire en sorte que les villes et établissements humains soient ouverts à tous, résilients et durables



. Elaboration d'un plan de sobriété énergétique pour la Ville

. Modification du PLU avec :

- l'introduction de coefficient de biotope par surface minimum afin de limiter l'imperméabilisation des sols et de favoriser la place du végétal dans les projets (objectifs de préservation de la biodiversité et des paysages, création d'îlots de fraîcheur)

- une obligation de verdissement à toute Opération d'Aménagement et de Programmation (OAP)


- des mesures spécifiques aux ZAC visant à améliorer la performance énergétique des bâtiments et leur qualité paysagère

. Emergence de projets de désartificialisation des sols : projet de végétalisation des cours d'école, projet "Sous le bitume.. de la vie !" avec création d'un espace


<p>Serv Pol de la Ville</p>	<p>Serv Pol Ville, DAC, Serv Pol Ville, Serv Sport, DEEJ, Serv DD, Manager de ville</p>	<p>Poursuite</p>
<p>CCAS, Serv Pol de la Ville</p>	<p>CCAS, Serv Pol de la Ville</p>	<p>Poursuite</p>
<p>DAC, DEEJ</p>	<p>DAC, DEEJ</p>	<p>Poursuite</p>
<p>CCAS</p>	<p>CCAS</p>	<p>Poursuite</p>
<p>Serv Pol de la Ville</p>	<p>Serv Pol de la Ville</p>	<p>Poursuite</p>
<p>DSTS</p>	<p>DSTS</p>	<p>Nouveauté</p>
<p>DU</p>	<p>DU</p>	<p>Nouveauté</p>
<p>Serv Pol de la Ville / DSTS / DEEJ</p>	<p>Serv Pol de la Ville / DSTS / DEEJ</p>	<p>Nouveauté</p>


végétalisé et écologique à l'entrée de l'école les Rives du Loch (budget participatifs)		Nouveauté
.Projet de jeux pour enfants en situation de handicap au parc du Printemps avec Serv Sports / Serv Pol des jeux accessibles aux fauteuils roulants, des manipulations sonores et des panneaux d'éveil à la langue des signes (budget participatif)	de la Ville / DEEJ	
.Installation d'un dispositif de transcription audio (Elioz connect) améliorant l'accueil des personnes sourdes sur 10 sites municipaux	DSI	Nouveauté
. Organisation de la semaine mondiale des sourds avec de nombreuses animations proposées au grand public (entendant et sourd) : découverte du patrimoine, atelier cuisine en langue des signes, projection de film, contes signés à la médiathèque, stand de sensibilisation, pièce de théâtre, ..	Ville d'Auray / ASM56 / FNSM	Nouveauté
. Mise en place d'une permanence hebdomadaire pour les personnes autistes (organisation d'ateliers, accompagnement des familles, organisation de sorties..)	Serv Pol de la Ville / Gem la Gallette	Nouveauté
. Opérations de ramassage des déchets organisées sur des secteurs naturels de la Ville avec les équipes d'encadrement et les patients de l'Hôpital de jour	Service DD / Hôpital de jour / AQTA	Nouveauté
. Actions mises en place pour améliorer l'inclusion des enfants en situation de handicap accueillis dans les services de la DEEJ :	DEEJ	Renforcement
- formation des animateurs à l'accueil des enfants porteurs de trisomie 21		
- création d'un espace sensoriel type Snoezelen à l'accueil de loisirs pour faciliter le bien-être et le retour au calme,		
- animations proposées aux enfants de l'ALSH dans le cadre de la semaine olympique et paralympique)		
- mise à disposition de moyens matériels et humains pour l'accueil d'enfants en situation de handicap lors de chaque séjour enfance		
. Mesures en faveur des mobilités douces :		
- Aménagement de l'avenue de l'Océan avec création d'une piste cyclable et d'une piste piétonne pour relier l'avenue de l'Océan au Centre-Ville	DSTS	Renforcement

<p>- Nouvelle piste cyclable sur la liaison Auray-Pluneret</p> <p>- Création de stationnements vélo supplémentaires : en 2022, pose de 50 arceaux dans la ville et de 6 abri-vélos (stade et Ecole du Loch, Gumenen, Ty Coat, place Ussel, Athéna, Stade Charles de Blois, Multi-accueil) via le programme Alvéole</p> <p>- Installation de 3 radars pédagogiques mobiles sur les axes à forte circulation automobile</p> <p>- Sécurisation des passages piétons</p> <p>- Création d'un cheminement piéton le long du parking de Kerioloet</p> <p>- Réduction du nombre de voitures dans l'hyper-centre (révision du plan de circulation et du stationnement)</p> <p>- Emplacements réservés (PLU) en cours d'acquisition pour faire des cheminements doux</p>	<p>Service DD / CCAS / Service Cérémonie</p>	<p>Renforcement</p>
<p>. Changement des pratiques en cuisine : + de produits locaux, + de produits de saison, + de produits bio</p>	<p>Service DD / CCAS / Service Cérémonie</p>	<p>Renforcement</p>
<p>. Amélioration de la prise en compte du DD dans les manifestations (corbeilles de tri, cendriers sondage, fontaines à eau, produits locaux, goodies éco-conçus)</p>	<p>Sports, DEEJ, Service DD, Serv Pol de la Ville</p>	<p>Renforcement</p>
<p>. Augmentation du nombre de services dématérialisés pour réduire les impressions papier (demandes d'autorisation droits des sols, inscriptions école de musique, inscription et facturation ALSH, gestion des courriers et parapheurs)</p>	<p>DU, DAC, DEEJ, Moy généraux</p>	<p>Renforcement</p>
<p>. Tri, collecte et recyclage des cartons et emballages, des bouchons, des mégots, du papier, des piles, des vieux ordinateurs, des filtres (garage), bombes aérosols en fut, peinture, ampoules et néons, métal, cartouches d'imprimantes dans l'ensemble des services</p>	<p>DSTS</p>	<p>Poursuite</p>
<p>. Réalisation de travaux pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite à l'espace public</p>	<p>DSTS</p>	<p>Poursuite</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de voirie rue des Fèves - Reprise des marquages pour le stationnement PMR . Remplacement des lanternes par des LEDs sur l'éclairage public (104 en 2022) . Remplacement d'une partie des véhicules thermiques par des véhicules électriques . Remplacement d'une partie des équipements thermiques des services par des équipements électriques . Programmation de la saison culturelle avec des spectacles qui éveillent/ qui font écho à des thèmes du DD . Une partie du budget de la médiathèque dédiée à l'achat de fonds documentaire fléché sur le DD . Recensement des personnes isolées et/ou vulnérables pour s'assurer de leur bonne santé durant les vagues de chaleur . Poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments publics : travaux réalisés au Pôle multi-accueil, à la ludothèque, au gymnase le Verger, au groupe scolaire Tabarly et à l'école de musique 	<p>DSTS</p> <p>DSTS</p> <p>DSTS</p> <p>Centre culturel</p> <p>Médiathèque</p> <p>CCAS</p> <p>DSTS</p> <p>DSTS</p>	<p>Poursuite</p> <p>Poursuite</p> <p>Poursuite</p> <p>Poursuite</p> <p>Poursuite</p> <p>Poursuite</p> <p>Poursuite</p> <p>Poursuite</p>
<p>Établir des modes de consommation et de production durables</p> 	<ul style="list-style-type: none"> . Un volet "achats publics durables" introduit dans le guide pratique de la commande publique à destination des services pour une meilleure prise en compte des critères environnementaux et sociaux dans les marchés . Choix de matériaux biosourcés et/ou éco-conçus dans les projets (garderie du Loch) . Suppression des contenants plastiques au multi-accueil 	<p>Serv Commande Publique</p> <p>DSTS</p> <p>CCAS</p>	<p>Nouveauté</p> <p>Nouveauté</p> <p>Nouveauté</p>

<p>Sensibilisation des élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la réduction du gaspillage alimentaire avec expérimentation de tables de self dans les restaurants scolaires - aux éco-gestes (campagne d'affichage de stickers éco-gestes dans les écoles, cantines et garderie) 		
<p>Des mesures en faveur des producteurs, des artisans et des commerces locaux avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 marchés hebdomadaires dont un marché de produits bio et un marché de producteurs locaux - des manifestations sur l'espace public tout au long de l'année (marchés de l'artisanat, marché des commerçants et des artisans, marché de Noël) 	<p>Police municipale / Manager de CV</p>	<p>Renforcement</p>
<p>Mise à disposition de fontaines à eau dans les services municipaux pour encourager la suppression des bouteilles plastiques (en 2022, 2 nouvelles fontaines installées au centre culturel Athéna)</p>	<p>DSTS</p>	<p>Renforcement</p>
<p>Extension des plages d'ouverture pour l'Arlé boutique" (tous les samedis matin + merc ap-midi), boutique de gratuité créée à l'initiative du CME en 2018 (vient qui veut, donne qui veut)</p>	<p>DEEJ</p>	<p>Renforcement</p>
<p>Des ateliers "zéro-déchet" (recyclage, réemploi) proposés pendant l'année et pendant la SADD auprès des scolaires et des enfants accueillis au Centre de Loisirs Arlequin</p>	<p>DEEJ / service DD</p>	<p>Renforcement</p>
<p>Approvisionnement des cuisines du CCAS en légumes bio auprès de l'ESAT de CRACH</p>	<p>CCAS</p>	<p>Renforcement</p>
<p>Initiatives portées par les services sur le réemploi : mobilier, matériaux, ordinateurs, livres, décorations de Noël, voirie, etc.</p>	<p>DSTS / DAC / DEEJ / Serv Politique de la Ville</p>	<p>Poursuite</p>
<p>Mobilier / équipements qui ne sont plus utilisés par les services revendus sur webenchères</p>	<p>DSTS</p>	<p>Poursuite</p>

<p>Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</p> 	<p>Magazine municipal imprimé sur un papier 100 % recyclé</p>	<p>Une partie du mobilier achetée chez Emmaüs</p> <p>Des projets de désimperméabilisation/végétalisation d'espaces publics qui vont contribuer à lutter contre les îlots de chaleur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fleurissement des fonds de trottoir "J'Auray des rues en Fleurs" (budget participatif / 11 projets retenus - 70m de linéaire désimperméabilisé) - Avancement des réflexions sur les projets « sous le bitume.. de la vie ! » (budget participatif) pour la zone d'attente devant l'école les Rives du Loch et sur la végétalisation des cours d'école <p>Adoption du plan de sobriété et mesures complémentaires prises pour réduire la consommation énergétique de la Commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recul de la date de mise en marche du chauffage dans les services municipaux (hors locaux fréquentés par les enfants et les seniors) - Limitation de la température dans les équipements municipaux - Poursuite du remplacement de l'éclairage dans les bâtiments municipaux par des LEDs - Entrée en vigueur d'un nouveau schéma d'éclairage public avec une réduction de l'amplitude d'éclairage - Poursuite de la campagne de remplacement des lanternes de l'éclairage public (104 lanternes remplacées en 2022) - Réalisation de travaux d'isolation dans certains bâtiments communaux (Garderie du Loch, halles municipales) - Coupure de l'eau chaude dans les sanitaires - Campagne d'affichage de stickers dans les écoles publiques, cantines, garderies et ALSH pour sensibiliser les enfants aux écogestes 	<p>DAC</p> <p>Serv Pol Ville / DSTS DEEJ / Service DD</p> <p>Nouveauté</p>	<p>Poursuite</p> <p>Nouveauté</p>
	<p>Ensemble des services municipaux</p> <p>DEEJ</p> <p>Renforcement</p> <p>Nouveauté</p>			

<p>Conservier et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</p> 	<ul style="list-style-type: none"> . Poursuite des mesures pour limiter la consommation énergétique du parc informatique : <ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement du parc d'impression sur 3 ans avec du matériel moins consommateur d'énergie - mise en veille automatique des ordinateurs (10min) - Usagers encouragés à trier et vider régulièrement leur messagerie et leurs dossiers informatiques . Formation des agents au bio nettoyage, acquisition de matériel (+ ergonomique et plus économe en eau et en électricité) et réorganisation de l'entretien des locaux en fonction de leur usage . Augmentation des déplacements à pied et à vélo pour les petits trajets professionnels . Aide financière à l'acquisition de vélo à assistance électrique pour les alréens . Ville qui appartient au réseau "Partenaires culturels du grand Ouest" qui permet d'optimiser les distances parcourues par les artistes pour certaines tournées . Location des mini bus de la DEEJ aux clubs de sports (co-voiturage pour les compétitions sportives) 	<p>CCAS, Serv des Sports</p> <p>Tous les services</p> <p>DF</p> <p>DAC / PCGO</p> <p>DEEJ</p>	<p>Poursuite</p> <p>Poursuite</p> <p>Poursuite</p> <p>Poursuite</p>
<p></p>	<ul style="list-style-type: none"> . Opération de sensibilisation à la pollution marine avec les pochoirs « ici commence la mer » réalisés par les enfants du CME au niveau de certains avaloirs du Centre Ville . Pose expérimentale de filet au niveau d'un exutoire à Saint Goustan pour capter les déchets issus du ruissellement . Commune Zéro pesticide - Label "Terre Saine" 	<p>DEEJ (CME) / Serv Propreté urb / Service DD /DICRP</p> <p>DSTS</p> <p>Serv Esp Verts</p>	<p>Nouveauté</p> <p>Nouveauté</p> <p>Poursuite</p>



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

. Opérations de nettoyage (plages / berges du ruisseau du Reclus) avec des enfants de l'ALSH (5-12 ans)

. Modification du PLU avec l'introduction de coefficient de biotope par surface minimum afin de limiter l'imperméabilisation des sols

. Projets favorables au retour de la biodiversité en ville (J'auray des rues en fleurs, sous le bitume... de la vie)

. Animations proposées pour « le jour de la nuit » permettant de sensibiliser la population à la qualité de la nuit sans lumière et à l'enjeu de préserver une trame noire pour les espèces sensibles à la lumière

. Libération des pieds d'arbres Place Notre Dame

. Réduction de la fréquence de désherbage en ville qui va contribuer à la recolonisation de la flore spontanée et à la restauration des continuités écologiques

. Implantation de nichoirs sur des espaces publics (20 nichoirs - budget participatif : / 6 nichoirs – Aire Terrestre Educative du Loch)

. De nombreuses animations "Nature" proposées au public, aux écoles, aux enfants accueillis au centre de loisirs Arlequin

. Atlas de la Biodiversité Communale

. Fabrication de nouveaux hôtels à insectes (servic esp verts et ateliers participatifs) installés sur des espaces publics

. Travail avec le Département pour le classement de nouveaux espaces boisés en ENS

. Mesures de protection des arbres dans le PLU étendues à certains arbres remarquables hors zone AVAP

DU

Nouveauté

Serv Pol de la ville /
DSTS / Serv DD /

Nouveauté

Serv DD / DEEJ /
Serv Archives et
Patrimoine

Nouveauté

DSTS

Nouveauté

DSTS

Nouveauté

Serv Pol de la Ville /
Esp V / DEEJ

Renforcement

Serv DD, DEEJ

Renforcement

Serv DD

Poursuite

Serv Esp Verts

Poursuite

DU

Poursuite

DU

Poursuite

<p>. Campagnes d'arrachage des plantes invasives</p>	<p>. Organisation de campagne de piégeage des frelons asiatiques</p>	<p>Serv Esp Verts / PNRGM</p>	<p>Poursuite</p>
<p>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du DD, l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</p>	<p>. Partenariat mis en œuvre avec l'association Colosse aux pieds d'argile pour des actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de prévention et de sensibilisation aux risques de violences sexuelles - de pédocriminalité et de bizutage dans le milieu sportif et éducatif - d'accompagnement et d'aide aux victimes - de formation des personnels encadrant les enfants 	<p>Serv des Sports</p>	<p>Nouveauté</p>
<p>. Mise en œuvre des valeurs portées par la charte "Anticor"</p>	<p>. Partenariat avec les acteurs locaux pour tous les projets qui touchent à des domaines du DD (Etat, Région, Département, Préfecture, AQTA, Education Nationale, PNRGM, CAF, BSH, MAL, Ludothèque la Marelle, Le Lieu-Dit, PEPS, La Croix Rouge, Les Restos du Cœur, Secours Populaire, Sauvexgarde 56, Mission Locale, Cap des Possibles, Association des commerçants et bien d'autres).</p> <p>Quelques exemples :</p>	<p>Municipalité</p>	<p>Poursuite</p>
<p>> Elaboration d'un contrat de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (dispositifs de prévention, soutien et accompagnement des victimes)</p>	<p>> Elaboration du contrat local de santé</p>	<p>Tous les services</p>	<p>Renforcement</p>
<p>> Elaboration d'un contrat de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (dispositifs de prévention, soutien et accompagnement des victimes)</p>	<p>> Elaboration du contrat local de santé</p>	<p>Préfecture / ARS / Police / Gendarmerie / Ville d'Auray</p>	<p>Nouveauté</p>
<p>> Elaboration du contrat local de santé</p>	<p>> Elaboration du contrat local de santé</p>	<p>ARS / AQTA / Ville d'Auray</p>	<p>Nouveauté</p>



<p>> Elaboration d'une opération de revitalisation avec un volet transition écologique dans le cadre du programme Petites Villes de Demain</p>	<p>Etat / Agglo des territoires / Ville d'Auray</p>
<p>> Replantation de haies bocagères sur la ferme maraîchère municipale dans le cadre du programme Breizh bocage 2022-2023 (180 ml de haies / env 120 arbres et arbustes)</p>	<p>Nouveauté Région / AQTA / Ville d'Auray</p>
<p>> Mise en place de partenariats en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap (organisation séjours enfance, bénévolat à l'aléré boutik)</p>	<p>Nouveauté Adapei 56 / ESAT St Georges / Ville d'Auray</p>
<p>> Amélioration de la mise aux normes des branchements d'eaux usées/eaux pluviales sur la Ville et rénovation du réseau d'assainissement (secteur de Keriolet et quartier du Leuruch en 2022)</p>	<p>Renforcement AQTA / DSTS</p>
<p>> Projet Orchestre à l'école</p>	<p>Renforcement Educ Nat/ Asso orchestre à l'école / DAC / DEEJ</p>
<p>> Participation citoyenne dans les projets menés par la Ville (budget participatif, inventaire du patrimoine, aménagement du parc urbain, centre social, éclairage public, projet sur l'alimentation durable, Groupe mobilité, etc.)</p>	<p>Renforcement Population / Porteurs des projets / Ensemble des services de la Ville</p>
<p>> Labélisation de l'Aire Terrestre Educatrice de l'école Les Rives du Loch (Projet mis en œuvre sur l'Espace Naturel Sensible du Reclus)</p>	<p>Renforcement OFB / PNRGM / Dept / Ecole du Loch / Service DD / DEEJ / Esp V</p>
<p>> Contrat de Ville</p>	<p>Poursuite Etat / CAF / BSH / Serv Pol ville</p>
<p>> Programme de réussite éducative</p>	<p>Poursuite Partenaires du Contrat de Ville / DEEJ</p>

<p>> Atlas de la biodiversité communale</p>	<p>PNR partenaires ext / Service DD</p>	<p>Poursuite</p>
<p>> Extension du réseau cyclable intercommunal (liaison Auray - Pluneret en 2022)</p>	<p>Département / AQTA / DSTS</p>	<p>Poursuite</p>
<p>> Partenariat de l'Alré boutique avec les acteurs sociaux pour équiper des logements ou venir en aide à des familles connues des services</p>	<p>Cap des Possibles, Maraude / DEEJ / PRE / CCAS</p>	<p>Poursuite</p>



Envoyé en préfecture le 06/02/2023

Reçu en préfecture le 06/02/2023

Publié le 07/02/2023

ID : 056-215600073-20230201-D20230201_10-DE

